



Châlons-en-Champagne,
Le 17 novembre 2008

08/RP/LM

Affaire suivie par : Raphaëlle PALMIERI

Tél : 03.26.26.17.85.

Fax : 03.26.26.17.91.

Courriel : r.palmieri@citesenchampagne.net

OBJET : GRENELLE LOCAL DE L'ENVIRONNEMENT – GROUPE 2 "PATRIMOINE NATUREL"

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Dans le cadre du Grenelle local de l'Environnement organisé par la Ville de Châlons-en-Champagne et la Communauté d'agglomération Cités en Champagne, le groupe relatif à la préservation du patrimoine naturel poursuit ses travaux.

A cette fin, j'ai le plaisir de vous inviter à la deuxième séance du groupe, qui se déroulera en deux temps avec les réunions des sous-groupes de travail, tels que constitués lors de la précédente réunion, qui aura lieu le :

Mardi 25 novembre 2008
Salle de réunion n°6 – Cités en Champagne
26 rue Joseph-Marie Jacquard, Châlons-en-Champagne
à 14h30 : trames verte et bleue;
à 16h00 : gestion différenciée.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à un ou l'autre, ou aux deux sous-groupes, par retour de courrier ou par courriel.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Trames verte et bleue :

- Le cadre réglementaire et institutionnel;
- Les exemples à suivre;
- Le contexte local : identification des espaces, des enjeux et des acteurs;
- 1^{ères} propositions; quels leviers réglementaires ?
- Action de communication du groupe

2. Gestion différenciée :

- La biodiversité : identification du contexte local; les enjeux pour la faune, la flore et les milieux naturels;
- Les espaces publics : identification des contraintes et des enjeux
- Les espaces privés : haies, jardins d'agrément, vergers et potagers; quels leviers d'action ?
- Les exemples à suivre;
- 1^{ères} propositions d'actions;
- Action de communication du groupe

L'ordre du jour est communiqué à titre indicatif, afin de préparer la séance ou d'identifier tous éléments utiles dont vous disposez sur ces thèmes.

En effet, toutes références en matière d'inventaires (espaces naturels, faune et flore de l'agglomération), l'identification des leviers réglementaires ou la connaissance d'expériences réussies dans chacun des deux thèmes serviront de base à nos travaux.

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2008.

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Michel FLOT
Président du groupe patrimoine naturel,
Conseiller communautaire délégué
aux espaces naturels communautaires,
Maire de Coolus.



PJ : compte-rendu du groupe de travail "Patrimoine naturel" – réunion du 23/10/08